

DOSSIER DE PRESSE

Présentation du dispositif feux de forêt
& Inauguration du centre de formation de Salles

Année 2022

Salles • 06.07.2022 • 14h30



SOMMAIRE

1. Préambule	p. 5
2. Déroulé de la manifestation	p. 6
3. Massif forestier	p. 7
4. Organisation opérationnelle	p. 8
5. Dispositif de surveillance	p. 9
6. Moyens terrestres de lutte	p. 11
7. Dispositifs d'alimentation en eau	p. 15
8. Principales techniques de lutte	p. 16
9. Outils de commandement	p. 19
10. Moyens aériens nationaux	p. 21
11. Statistiques opérationnelles	p. 22
12. Dispositifs mis en œuvre pour 2022	p. 24
13. Inauguration du centre de formation de Salles.....	p. 26



1 - PRÉAMBULE

Le 6 juillet 2022, Madame Fabienne BUCCIO, Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine, Préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, Préfète de la Gironde, représentée par Madame Delphine BALSÀ, directrice de cabinet de Madame la Préfète, rencontrera au Centre de Formation de Salles, les acteurs qui garantissent la sécurité, la prévention et la gestion du risque feux de forêt.

A cette occasion, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde (SDIS 33) présentera son organisation opérationnelle, sur la base d'une exposition des matériels et engins spécifiques.

Lors de cette journée, le Centre de Formation de Salles, entité rattachée au Groupement Formation du SDIS 33 sera inauguré par le Président du CASDIS Monsieur Jean-Luc GLEYZE et Madame la directrice de cabinet Delphine BALSÀ. Ce centre est dédié notamment à la formation professionnelle spécifique de la lutte contre les feux de forêt.

2 - DÉROULÉ DE LA MANIFESTATION (le 06.07.2022)

// **14H00** : - Mise en place du dispositif

// **14H30** : - **Accueil de Madame Delphine BALSA**,
Directrice de cabinet de Madame la Préfète de la Gironde,

- **Accueil de Monsieur Jean-Luc GLEYZE**,
Président du CASDIS,

- **Accueil des Autorités**

par :

- **Contrôleur général Marc VERMEULEN**,
Directeur Départemental SDIS de la Gironde, Chef de Corps

- **Colonel Thierry DEDIEU**,
Directeur Départemental Adjoint SDIS de la Gironde, Chef de Corps adjoint

- **Lieutenant-colonel Philippe HARGUINDEGUY**,
Chef du Pôle Coordination Opérationnelle

- **Lieutenant-colonel Charles LAFOURCADE**,
Chef du Pôle Territoires

- **Commandant Salem MAIZI**,
Adjoint au Chef du groupement territorial Sud-Ouest

// **14H35** : Présentation des enjeux forestiers et du dispositif opérationnel feux de forêt du SDIS de la Gironde par :
- Monsieur Bruno LAFON, président de la DFCI Gironde et Aquitaine,
- Monsieur Pierre MACE, directeur de la DFCI Gironde et Aquitaine,
- Lieutenant-colonel Philippe HARGUINDEGUY.

// **15H00** : Présentation des véhicules et matériels opérationnels :
- Moyens de lutte feux de forêts,
- Moyens et dispositifs d'alimentation en eau,
- Moyens de soutien technique, sanitaire et de commandement.

// **16H30** : - Inauguration du Centre de Formation de Salles
- Allocutions

// **17H30** : - Fin de la visite et de la cérémonie

3 - MASSIF FORESTIER DES LANDES DE GASCOGNE

480 000 hectares de la superficie girondine sont constitués de forêt. Avec un taux de boisement de près de 40%, la Nouvelle-Aquitaine figure parmi les régions les plus boisées de France (la moyenne nationale se situe autour de 23%).

Les pins maritimes des Landes de Gascogne représentent l'essence majeure de ces forêts, avec près d'un million d'hectares. Les forêts du département de la Gironde représentent 60% des forêts de la Région Nouvelle-Aquitaine et 7% des forêts nationales. C'est un patrimoine naturel à l'origine d'une activité économique, industrielle et touristique.

De part la nature de leurs essences, ces forêts sont très menacées, notamment au printemps et en été. Par ailleurs, ce massif est fortement soumis aux impacts de foudre, provoquant des départs de feux simultanés. Les zones importantes de reboisement induites par les éléments climatiques de ces dernières années (tempêtes Klaus et Xynthia) accroissent les risques pour plusieurs zones continues de semis au sein du massif forestier.



Feu de strate herbacée et arbustive.



Feux de cimes de semis de pins.

4 - ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

La stratégie de lutte contre les incendies de forêt repose sur les principes suivants :

- un niveau de mobilisation des services de secours proportionnel au risque d'éclosion d'un incendie,
- un dispositif de surveillance du massif forestier structuré (tours de guets) permettant une détection rapide des feux naissants,
- des moyens d'intervention judicieusement répartis sur le territoire girondin permettant une réduction des délais d'intervention,
- l'attaque la plus précoce possible des feux naissants.

Le niveau de risque opérationnel du SDIS 33 est apprécié par :

- le bulletin météorologique prévisionnel défini quotidiennement par les services de Météo France associé aux indicateurs météorologiques spécifiques du risque feu de forêt (diffusés sur le site GRIFFON),
- l'appréciation locale de la situation opérationnelle réalisée lors des visites de secteurs journalières,
- l'analyse de l'activité opérationnelle des jours précédents.

RISQUE	TOURS DE GUET	RENFORCEMENT	MOYENS AÉRIENS
Faible	Non activées	Pas de renforcement spécifique	Demande des moyens aériens sur feu établi
Léger	Activées	Moyens spécifiques sur ordre	
Modéré	Activées	- 29 moyens de lutte - 4 porteurs d'eau	
Sévère	Activées	- 52 moyens de lutte - 4 porteurs d'eau - 5 véhicules alimentation	Présence de moyens aériens au péricandrome de Mérignac suivant analyse de la situation nationale
Très sévère	Activées	- 72 moyens de lutte - 8 porteurs d'eau - 11 véhicules alimentation	
Exceptionnel	Activées	- 86 moyens de lutte - 10 porteurs d'eau - 25 véhicules alimentation - Mesures opérationnelles et administratives	



Ces 6 niveaux de risque opérationnel ne doivent pas être confondus avec les niveaux de vigilance du règlement interdépartemental de protection de la forêt contre les incendies.

5 - DISPOSITIF DE SURVEILLANCE



Observatoire dédié à la surveillance du massif.

Une détection précoce favorise une intervention rapide.

Aussi, de nombreuses tours de guet jalonnent le territoire forestier des Landes de Gascogne. Positionnés au sommet de ces tours, des sapeurs-pompiers sont attentifs au moindre départ de feu.

Un effort particulier a été fourni par les partenaires publics du SDIS de la Gironde afin de garantir une sécurisation optimale des structures, notamment contre la foudre. Un système d'alerte et de détection de charges électrostatiques facilite la protection de ces tours.

>>> Le SDIS 33 dispose de 21 équipements de ce type.

Un projet visant un déploiement d'un système de vidéosurveillance du massif est par ailleurs engagé.



• L'INTERFACE FORÊT-HABITAT



Les Interfaces Forêt/Habitat constituent des enjeux sensibles en matière de protection des personnes et des biens dans la lutte contre les feux de forêt.

La connaissance préalable des risques et de leur localisation précise apporte aux opérations de secours des éléments indispensables à l'analyse de la zone d'intervention et à la priorisation des actions. Dans cette optique, une procédure a été mise en place au sein du SDIS 33, afin de caractériser, recenser et représenter sur les cartes de l'Établissement les interfaces Forêt/Habitat présentant un risque aggravé.

Cela se traduit dans les faits par la visite sur le terrain des agents du SDIS 33 dans le massif forestier, afin d'identifier et de répertorier, dans les bandes d'interface Forêt/Habitat, les lieux présentant un risque majoré au regard du feu de forêt.

• RISQUES ÉMERGENTS : CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES



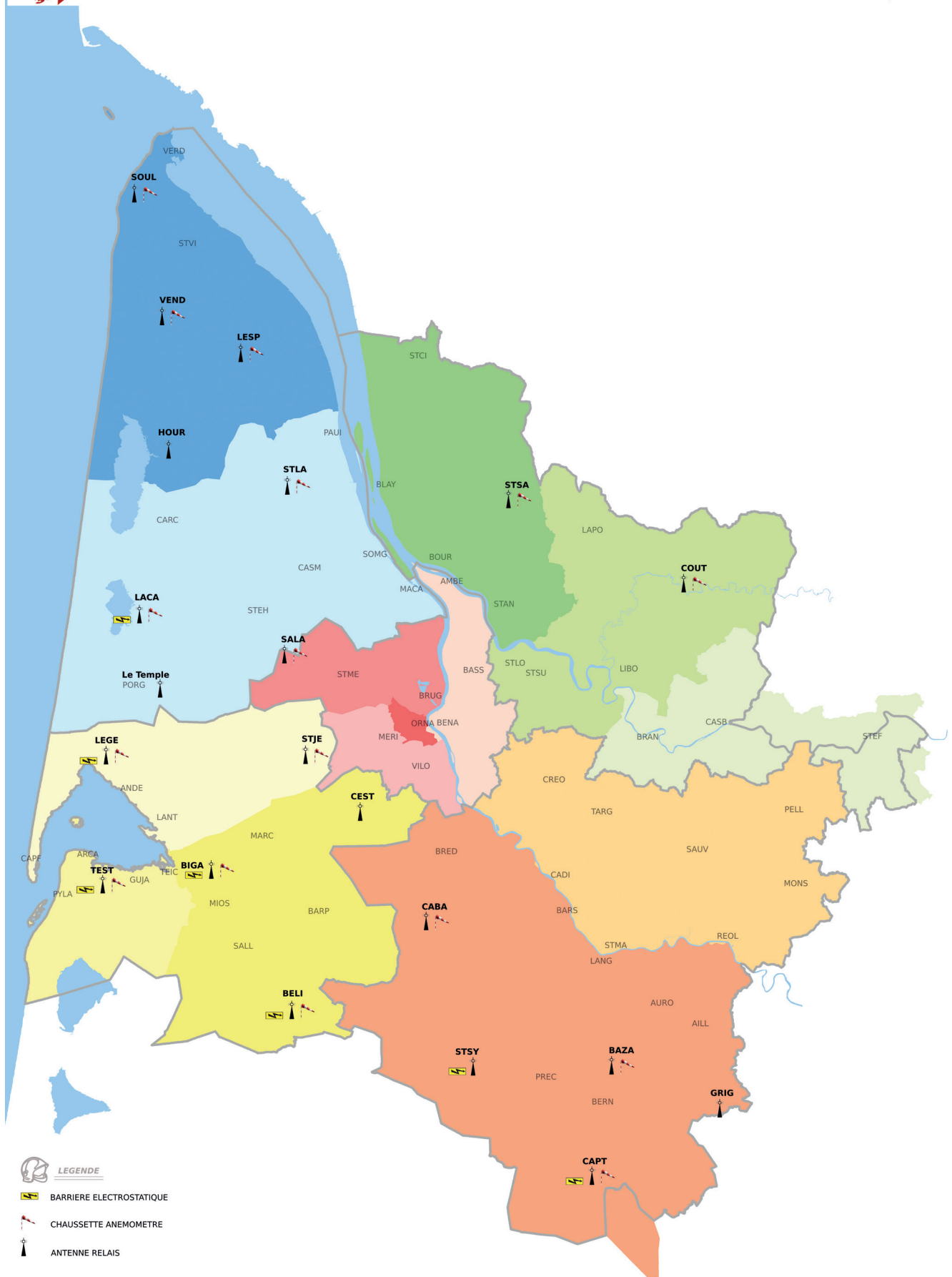
En Gironde, on dénombre 77 fermes photovoltaïques.

Des risques nouveaux sont liés à l'implantation de ces centrales.

L'exemple de CESTAS, plus grand parc photovoltaïque d'Europe :

- 250 ha, linéaire interfaces forêt
- 290 postes de transformation, onduleurs
- 3700 km de câbles
- 350 MWc
- 24 km de pistes intérieures

Le dispositif de surveillance



- LEGENDE**
- BARRIÈRE ELECTROSTATIQUE
 - CHAUSSETTE ANEMOMETRE
 - ANTENNE RELAIS

6 - MOYENS TERRESTRES DE LUTTE

Les Camions Citernes Feux de Forêt (CCF) sont les éléments constitutifs de la lutte contre les incendies.

• Le CCF 3000 litres :



Les critères de choix d'un véhicule sont dictés par le caractère forestier du secteur d'intervention.

Un module est un groupement d'engins indissociables : l'Unité d'Intervention Feux de Forêt.

L'unité Feux de Forêt est constituée d'un Véhicule de Liaison Tout Terrain associé à 2 CCF.



• Le CCF 6000 litres :



Ce véhicule dispose à lui seul, de la capacité en eau d'une Unité IFF. Il peut intervenir seul ou en complément de l'Unité. Celle-ci devient alors une **Unité Lourde d'Intervention Feux de Forêt** offrant ainsi une capacité d'emport de 12 000 litres d'eau.

A l'instar du CCF 3000, le CCF 6000 est conçu pour intervenir sur des sites où la rapidité d'action constitue un enjeu majeur.

Ces engins sont techniquement conçus pour intervenir sur les terrains les moins praticables. Ils peuvent évoluer dans le massif, au cœur de terrains peu portants. Ils peuvent franchir les fossés de drainage.

>>> Le SDIS 33 dispose de 151 véhicules dont 66 CCF 3 000 et 86 CCF 6 000 litres.



• Engins « Grande Puissance Forêts » :



Face à des feux établis ou se développant dans des secteurs géographiques à faible ressource en eau, il peut être nécessaire de disposer de moyens à forte contenance en eau (sup à 10.000 litres) ou disposant d'équipements permettant de réduire de manière conséquente le potentiel calorifique du sinistre. Le SDIS de la Gironde dispose à ce titre d'engins « Grande Puissance Forêts » (GPF) répartis sur le territoire et pouvant être armés ponctuellement pour intervenir à titre préventif, notamment à partir du risque sévère et à la demande du COS sur feu établi.

Il s'agit des véhicules suivants :

- GP 12 (Grande Puissance 12 000L)
- GPM 10 (Grande Puissance Mousse 10 000L)
- FMOGP (Fourgon Mousse Grande Puissance 10 000L).

• Le Véhicule Atelier Mécanique :



Le Véhicule Atelier Mécanique (VAM) apporte le soutien mécanique de premier niveau sur opération pour garantir l'engagement des moyens.

• Le Camion Hydrocarbure :



Le Camion Hydrocarbure (*CHYD*) est utilisé afin de fournir du carburant aux engins sur opération de longue durée, notamment en zone forestière (Bull, CCF,...) ou en complément ponctuel des CIS.

7 - DISPOSITIFS D'ALIMENTATION EN EAU

Un dispositif de réalimentation des engins s'avère indispensable afin d'assurer une lutte efficace contre les feux de forêt.

Il est installé sur un point d'eau appelé «**point alpha**». Il peut se présenter sous deux formes :

- Un dispositif léger et rapide de mise en œuvre, réalisé par le biais d'une motopompe flottante présente dans les unités qui permet de ravitailler les engins au plus près du sinistre :



Alimentation par motopompe flottante.

- Lorsque le sinistre nécessite l'engagement de moyens conséquents, un véhicule associé à une motopompe appelé «**VTHRA**» (*Véhicule de Traction Hors Route Alimentation*) se positionne à proximité d'un point d'eau naturel de grande capacité afin de réapprovisionner les engins qui se présentent par norias. 4 CCF peuvent être alors alimentés simultanément.



>>> Le SDIS 33 dispose de 25 véhicules du type « VTHRA ».

Alimentation de 4 engins en simultané

8 - PRINCIPALES TECHNIQUES DE LUTTE

La lutte contre les feux de forêt dans le massif des Landes de Gascogne nécessite de se porter au contact du foyer et de l'attaquer latéralement en suivant sa progression.

La végétation, la nature du sol, le relief du massif des landes de Gascogne, la météorologie sont autant de paramètres qui conditionnent le choix des tactiques employées et des moyens entrepris.

La technique d'intervention doit être mobile et intensive. En cabine, un sapeur-pompier, muni d'une lance, rabat les flammes tandis que le véhicule se déplace dans le sens de l'incendie.

Dans certains cas de figure particuliers, l'extinction nécessite la réalisation d'établissements de tuyaux au sol en complément.

// **Différentes actions :**

- **Le jalonnement :**

Cette tactique consiste à attaquer le sinistre le long des flancs pour l'empêcher de s'étendre et à rétrécir le front de flamme.



Attaque du sinistre par jalonnement en lisière depuis la zone non brûlée.

• La percée de flanc :

Elle consiste, à partir de la zone brûlée, à attaquer les flammes pour arrêter la propagation. Cette technique permet en outre d'éviter d'exposer les intervenants au rayonnement thermique et à la fumée.



Attaque du sinistre par percée de flanc, depuis la zone brûlée.

• L'établissement de tuyaux au sol :

Cette tactique consiste à aller au contact des flammes, à pied, en établissant, à la main, des lances. Cette technique est employée lorsque les engins ne peuvent pénétrer dans le sous-bois.



Attaque par établissement de tuyaux au sol.

Principales techniques de lutte

• La ligne d'appui :

Cette manœuvre consiste à regrouper un nombre de moyens conséquents pour faire une attaque massive afin de barrer la route au feu, ou d'en diminuer fortement l'intensité des flammes. Elle peut-être appuyée par l'action des moyens aériens tels les Dash 8 et canadairs. Un dispositif est prévu à l'arrière de cette ligne afin d'éteindre les éventuelles sautes de feu.



Ligne d'appui.

• La défense d'un point sensible :

Lorsque la propagation du feu menace directement un site habité ou construit présentant un intérêt stratégique, la défense d'un point sensible consiste à regrouper des moyens autour de ce site. Ces moyens doivent être capables, faute d'arrêter le sinistre, de protéger le point sensible du foyer.



Défense de point sensible.

9 - OUTILS DE COMMANDEMENT

Le Commandant des Opérations de Secours (COS) dispose de véhicules de commandement, dont la taille et l'organisation sont proportionnées au nombre d'unités engagées, afin de coordonner les actions des moyens du SDIS et de tout autre moyen public ou privé mis à la disposition du Directeur des Opérations (DO) (maire ou corps préfectoral).

Ce dispositif est complété par un hélicoptère léger d'investigation, de reconnaissance et de commandement de type Écureuil AS 350 B2 loué durant les périodes de printemps et d'été.

Embarqué à bord, l'officier «AÉRO» se charge en liaison avec le COS et le PC de coordonner les moyens aériens en soutien des forces terrestres. Sa mission consiste également à guider les pilotes des avions bombardiers d'eau pour les opérations de largage en lutte active, en appui ou en sécurité au profit des engins engagés au sol.

L'ensemble de ces postes de commandement, ainsi que la flotte de véhicule du SDIS de la Gironde, sont équipés de terminaux radios numériques ANTARES.



Charlie 33



Dragon 33

• Le véhicule « Chef de Groupe » :

Ce véhicule léger tout terrain est réparti géographiquement par secteur. Il permet d'assurer un commandement efficace et rapide à proximité du sinistre de 4 à 6 moyens de lutte.

>>> Le SDIS 33 dispose de 20 véhicules de ce type.



• Le véhicule « Poste de Commandement de Colonne » Niveau 2 / « Poste de Commandement de Site » Niveau 3



Trois agents arment ces véhicules de type satellitaire.

Lorsque l'opération a pris de l'ampleur et comporte de 6 à 12 moyens de lutte engagés, ils permettent d'assurer le commandement, le suivi des moyens, ainsi que la remontée d'informations vers le Centre Opérationnel Départemental Incendie Secours (CODIS).

Au delà de 12 moyens de lutte engagés, ce véhicule évolue en poste de commandement de Site, Niveau 3.

Ses caractéristiques mutli-rôles lui permettent d'être armé par un échelon de commandement plus important composé de 8 agents dont 6 officiers.

Ainsi, il est dimensionné pour assurer en plus, des missions d'anticipation de l'événement.

>>> Le SDIS 33 dispose de 5 véhicules Poste de Commandement Satellite

10 - MOYENS AÉRIENS NATIONAUX

La flotte nationale se compose de 12 Canadairs CL 415 (6 000 litres d'eau) et de 7 Dash 8 (10 000 litres de retardant). Ces appareils sont regroupés sur la base de sécurité civile de Nîmes-Garons.

Le possible pré positionnement d'ABE à Bordeaux-Mérignac constitue un détachement ponctuel qui peut être demandé dès lors que le niveau de vigilance, apprécié à l'échelon interdépartemental à l'égard du risque opérationnel feu de forêt, le justifie.



Canadair



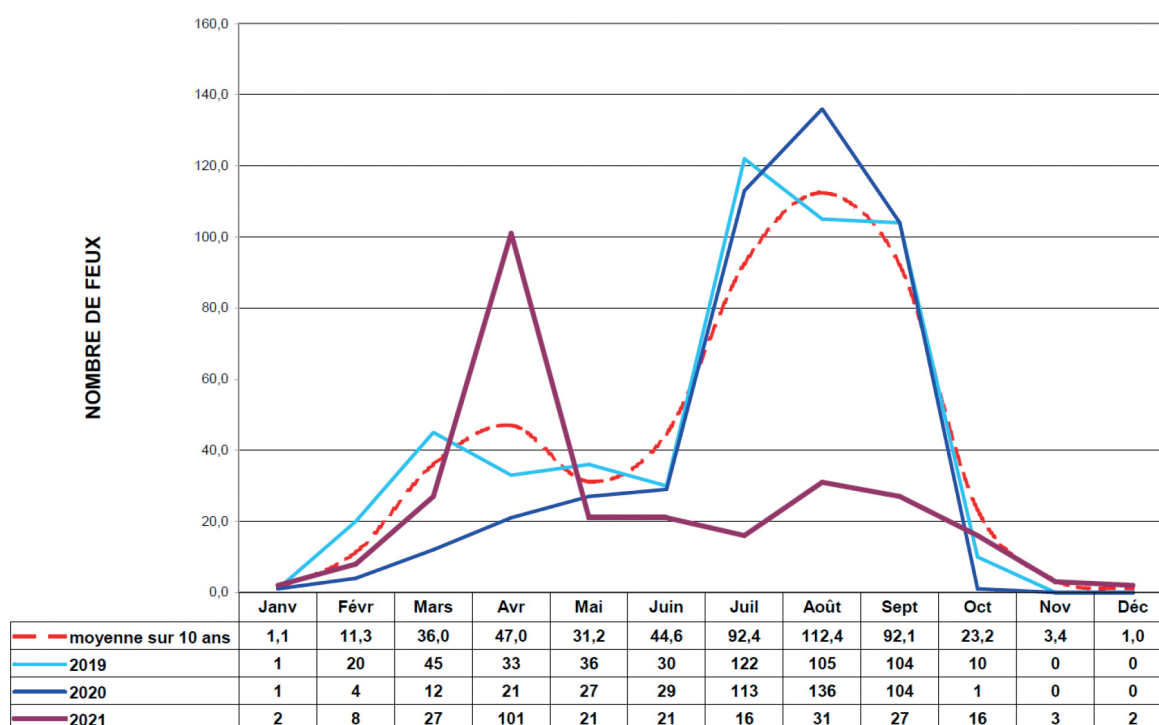
Dash

11 - STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

• Comparatif du nombre de feux de forêt

ANNÉE	NOMBRE DE FEUX DE FORÊT	% D'ÉVOLUTION/N-1
2009	878	/
2010	994	13 %
2011	828	- 17 %
2012	702	- 15 %
2013	263	- 63 %
2014	406	64 %
2015	681	59 %
2016	668	- 1 %
2017	527	- 21 %
2018	481	- 9 %
2019	506	6 %
2020	448	- 11 %
2021	275	- 39 %

• Comparatif mensuel du nombre de feux

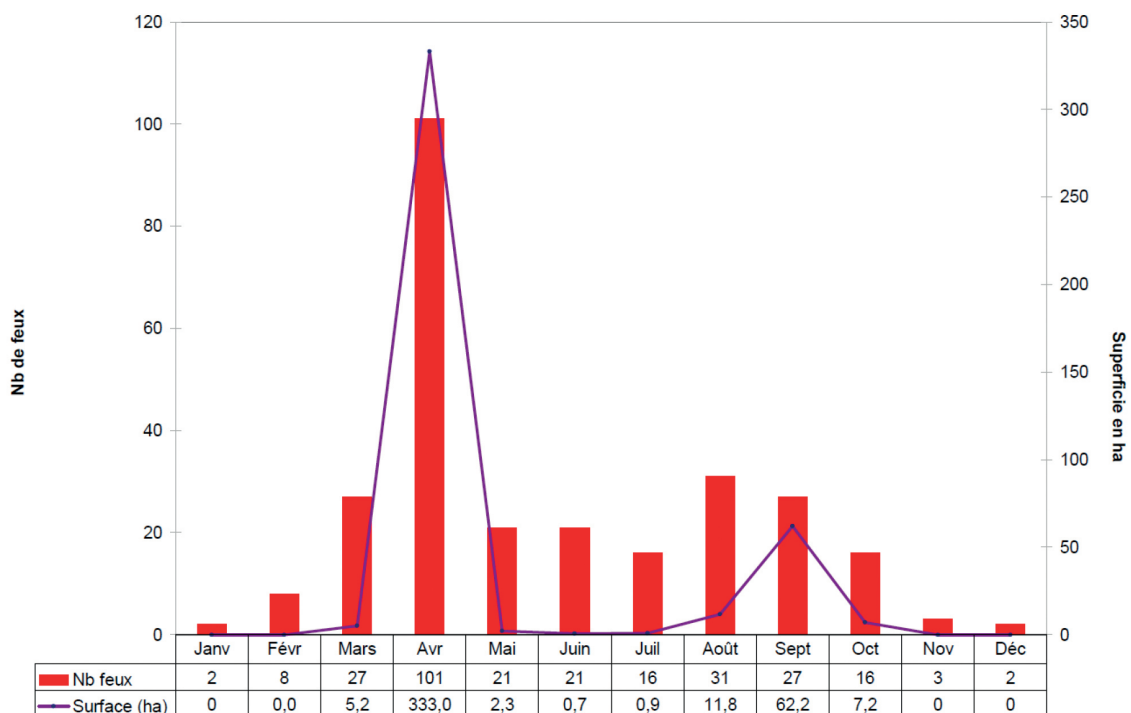


• Comparatif des superficies brûlées de feux de forêt

ANNÉE	SUPERFICIES BRÛLÉES EN HA	% D'ÉVOLUTION/N-1
2009	467	/
2010	552	18 %
2011	806	46 %
2012	818	1 %
2013	86	- 89 %
2014	322	37 %
2015	1 229	382 %
2016	332	- 369 %
2017	1 278	285 %
2018	159	- 87 %
2019	417	162 %
2020	1 199	187 %
2021	423	- 65 %

• Nombre de feux et superficies brûlées par mois en 2021

ANALYSE DES FEUX DE FORET SUR LE DEPARTEMENT



12 - DISPOSITIFS MIS EN ŒUVRE POUR LA SAISON 2022

Pour la saison estivale 2022, les principales actions planifiées, reconduites ou nouvellement conduites par le SDIS s'inscrivent dans les domaines suivants :

• Prévision du risque « feu de forêt » dans le massif des Landes de Gascogne

- **Mobilisation saisonnière de 25 de guetteurs** de juin à septembre ;
- **Reconnaissance quotidienne** des infrastructures de DFCI lors des visites de secteur quotidiennes : accessibilité des pistes forestières, ressources en eau, zones « noires » péri urbaines... ;
- **Appréciation quotidienne** du niveau de risque FDF départemental corrélant les données prévisionnelles météorologiques, celles issues des relevés de terrain et du retour d'expérience opérationnel ;

• Zones à risques péri urbaines

- **Contribution annuelle** du SDIS aux visites des campings aménagés dans les zones à risques, aux côtés des services de l'État ;



- Sur les 183 campings présents sur le territoire Girondin, un grand nombre d'entre eux sont situés dans des zones à risques :

- Risque feu de forêt : 150
- Risque inondation : 33

• Optimisation des ressources « secours à personne, incendies et feux de forêt »

> **Renforcement :**

- Proportionnellement au niveau de risque FDF, du maillage du territoire afin d'optimiser les délais d'intervention des centres d'incendie et secours (CIS) ;

> **Recrutement de contractuels saisonniers :**

- de **82** contrats de saisonniers en renfort des centres côtiers et du CTA-CODIS ;
- de **35** sapeurs-pompiers volontaires au profit du CTA-CODIS ;

Liste des 11 Centres d'Incendie et de Secours renforcés

- Carcans / Hourtin, Lacanau, Soulac-sur-Mer, Vendays, Andernos-les-Bains, Arcachon, Arès / Lège-Cap-Ferret, Biganos, Gujan-Mestras / Le Teich, La-Teste-de-Buch / Pyla-sur-Mer).

- **Acquisitions 2022 d'engins destinés à la lutte des feux de forêt**

- **12 CCF 6** (camion citerne tous terrains de 6 000 litres)

- **Location d'un hélicoptère de commandement, de reconnaissance et d'investigation** (indicatif « Charlie 33 »)

du 04 juillet au 05 septembre 2022, dispositif pouvant être prolongé au delà de cette période en fonction des conditions météorologiques

- **Activation saisonnière du pélicandrome** : station d'alimentation en retardant située sur la BA 106 de Mérignac, permettant l'avitaillement des avions bombardiers d'eau de la flotte des moyens aériens nationaux.

- **Fonctionnement mutualisé** de cet équipement zonal sous l'égide de l'État-Major Interministériel de la Zone de Défense et Sécurité Sud-Ouest, en partenariat avec les SDIS voisins

- **Accueil logistique** des équipages de la Sécurité Civile



13 - INAUGURATION DU CENTRE DE FORMATION DE SALLES

Communiqué de presse



AGRANDISSEMENT, RESTRUCTURATION ET RÉNOVATION DU CENTRE DE FORMATION DE SALLES

// DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Les travaux comprennent :

- La construction d'un nouveau bâtiment comprenant 3 unités fonctionnelles distinctes,
- La démolition des bâtiments existants, après transfert vers le nouveau bâtiment,
- L'aménagement de parkings, d'une aire de lavage, d'une station carburant et la clôture du site.

Mise en service opérationnelle du nouveau bâtiment : juillet 2021

Livraison globale : novembre 2021



// SURFACES DES BÂTIMENTS

- Locaux de formation : 440 m²
 - Locaux administratifs : 180 m²
 - Locaux de restauration : 180 m²
 - Locaux techniques : 30 m²
 - Locaux d'accueil : 120 m²
- Total : 950 m²**

// AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

- Parkings : 1 100 m²
 - Aires diverses (carburant, lavage, manœuvre) : 500 m²
 - Voiries et espaces verts : 3 780 m²
- Total : 5 380 m²**

// DATE DE DÉPÔT DU PC : Septembre 2018

// PC ACCORDÉ : Janvier 2019

// PLANNING

- Date de démarrage des travaux : Juin 2020
- Durée des travaux : 15 mois dont 2 mois de préparation de chantier
- Date des OPR : Mai 2021

// TITULAIRES DES LOTS

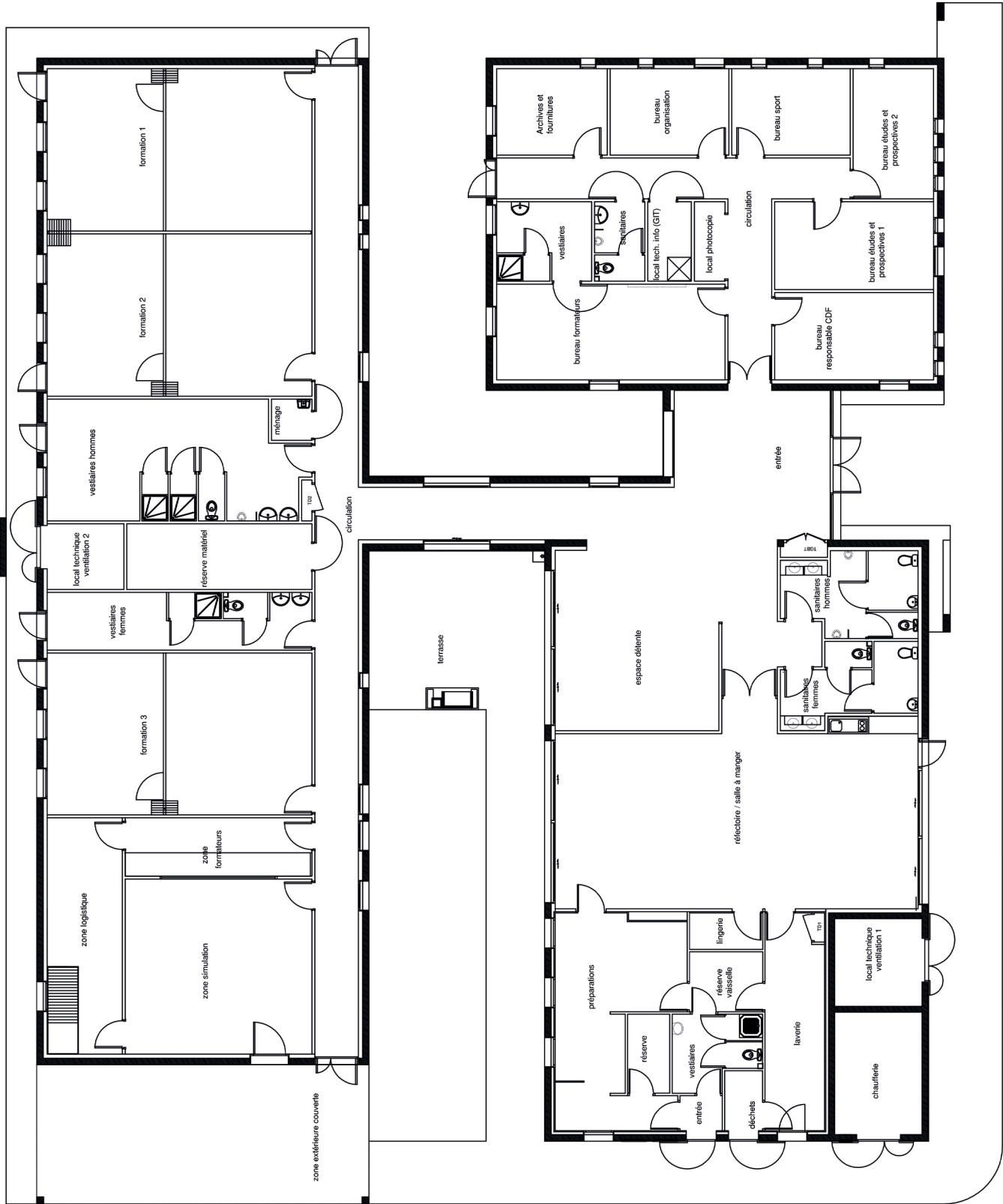
LOT	Titulaire	Marché € TTC
VRD	EIFFAGE	507 747,66
Gros œuvre	GARBAY	270 438,72
Charpente bois	SANCHEZ	75 867,38
Couverture tuiles zinguerie	SANCHEZ	78 388,93
Menuiseries extérieures	LA NOUVELLE MIROITERIE LANDAISE	134 302,34
Couverture étanchéité zinguerie	S.I.R.E.C.	15 206,48
Menuiseries intérieures	PL AGENCEMENT	96 522,62
Plâtrerie isolation plafonds suspendus	FOEHN & CO	133 200,00
Carrelage sols souples	DURET	97 800,00
Peintures signalétiques	LTB AQUITAINE	28 980,00
Chauffage ventilation Plomberie sanitaire	CEGELEC	299 981,35
Electricité	GIREL	138 000,00
Cuisine cloisons isothermes	FROID CUISINE 33	76 974,18
Démolition	EURO DEMOLITION SYSTEMS	30 000,00
Station service	TOKHEIM	64 740,00
	TOTAL	2 048 149,66 TTC

// MONTANT DE L'OPÉRATION

2 440 740 € HT

// FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

SDIS 33

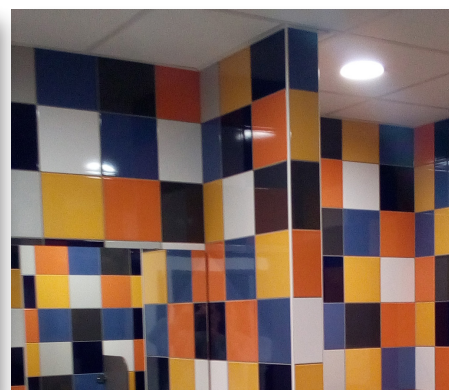


AGRANDISSEMENT ET RESTRUCTURATION
DU CENTRE DE FORMATION DE SALLES

SDJS
Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

09/06/21
ECHELLE : 1/500

PLAN DES LOCAUX



// CENTRE DE FORMATION DE SALLES

• Effectif

- **5 agents** dont 3 Sapeurs-Pompiers Professionnels (SPP) et 2 Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés (PATS)

• Principales formations proposées internes et extérieurs

- **Spécialité Conduite** (CCF, VLHR),
- **Spécialité FDF** d'équipier et chef de groupe feux de forêts, observateurs de tour de guêt, FMFA des cadres en FDF
- **Spécialités Cynotechnie** : conducteur cynotechnique
- **Spécialité du SSSM** : maintien des acquis des activités opérationnelles du SSSM, Pharmacie, formateurs SUAP, etc

• Nombre de formations dispensées en 2021 avec volumétrie horaire et nombre de personnels formés

- 213 jours
- 65 formations
- 629 agents du SDIS33
- 31 agents externes : BA120, CELM Biscarosse, SP autres SDIS
- + 14 agents formés sur le site du CELM de Biscarosse : équipier FDF et conducteur des engins tout terrain sur 2 x 5 jours

➡ Apports pédagogiques générés par ce nouvel environnement de travail modernisation des locaux et outils pédagogiques disponibles favorisant la montée en compétences des personnels

- 1 salle avec simulateur d'urgence du SSSM
- Un des sites de réalisation de la FOAD

• Perspectives pour les années à venir

- Augmentation du nombre de formations, ouverture à d'autres thématiques pédagogiques...
- Une augmentation du nombre de formations possibles (lien fort avec le GTSO qui utilise notamment le site), centre de formation pluri-thématiques permettant d'y positionner d'autres formations



Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

22 Boulevard Pierre 1^{er} - 33081 BORDEAUX Cedex

TéL. 05.56.01.84.40 • Fax. 05.56.79.26.18 • Mail : direction@sdis33.fr